



Délai livraison menuiserie ayant entraîné dégâts des eaux.

Par **ibizavenus**, le **28/10/2008** à **09:21**

mon artisan menuisier a depuis kle debut fait plusieurs erreurs: baie vitrée qui n'est pa de la bonne taille, oubli de prendre les mesures de certaines fenetre, mauvaise information donnée par le vendeur, délai de pose retardé, (3 semaines que nous les attendons), cela a entrainer des degats des eaux dans la maison. quels recours pouvons nous avoir contre cette entreprise qui ne reconnait nullement ses tors??